



Conseil économique et social

Distr. générale
19 décembre 2019
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Cinquante et unième session

3-6 mars 2020

Point 3 u) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour examen et décision :

intégration des données statistiques et géospatiales

Rapport du Groupe d'experts sur l'intégration des données statistiques et géospatiales

Note du Secrétaire général

Conformément à la décision 2019/210 du Conseil économique et social et à la pratique établie, le Secrétaire général à l'honneur de transmettre ci-joint le rapport du Groupe d'experts sur l'intégration des données statistiques et géospatiales, dans lequel ce dernier récapitule les activités qu'il a menées depuis la cinquantième session de la Commission de statistique, comme suite à la décision 50/124 de cette dernière. Le Groupe d'experts s'est en priorité attaché à mettre la dernière main au Cadre statistico-géospatial mondial, à réviser son mandat et à élaborer son plan de travail pour la période 2020-2022 afin de faciliter le large éventail d'activités de mise en œuvre et d'adoption concernant les objectifs de développement durable et la série de recensements de la population et des logements de 2020. L'achèvement du Cadre statistico-géospatial mondial puis son adoption par le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, dans sa décision 9/106 à sa neuvième session, en août 2019, ont marqué un tournant majeur pour le Groupe d'experts. La Commission est invitée à approuver la décision 9/106 du Comité d'experts concernant l'adoption du Cadre statistico-géospatial mondial et à prendre note du rapport du Groupe d'experts, notamment des progrès accomplis dans l'intégration des données statistiques et géospatiales, de son mandat révisé et de son plan de travail pour 2020-2022.

* E/CN.3/2020/1.



Rapport du Groupe d'experts sur l'intégration des données statistiques et géospatiales

I. Introduction

1. Conformément à la décision 44/101 de la Commission de statistique, le Groupe d'experts sur l'intégration des données statistiques et géospatiales se compose de statisticiens et de spécialistes de l'information géospatiale des États Membres et des organisations internationales compétentes en la matière. Depuis sa création en 2013, il fait rapport à la Commission de statistique ainsi qu'au Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale à chacune de leurs sessions annuelles respectives.

2. Le Groupe d'experts a pour grandes missions et attributions de faire avancer l'application du Cadre statistico-géospatial mondial et d'appuyer les programmes régionaux et mondiaux tels que la série de recensements de la population et des logements de 2020 et le Programme de développement durable à l'horizon 2030. En outre, conformément à la décision 48/108 de la Commission, son mandat a été étoffé et le Groupe d'experts a été chargé d'assurer la coordination globale de toutes les activités d'intégration des données statistiques et géospatiales.

3. Dans le présent rapport, le Groupe d'experts récapitule les activités qu'il a menées depuis la cinquantième session de la Commission, y compris les décisions prises par le Comité d'experts à sa neuvième session, tenue à New York en août 2019, ainsi que les principales conclusions de sa sixième réunion, tenue à Manchester (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) en octobre 2019. À sa sixième réunion, le Groupe d'experts a analysé et étoffé son programme de travail à la suite de l'adoption du Cadre statistico-géospatial mondial à la neuvième session du Comité d'experts, passé en revue les initiatives visant à promouvoir et à adopter le Cadre prises à l'échelle régionale ainsi que les activités de renforcement des capacités s'y rapportant, et examiné des questions plus générales concernant l'interopérabilité des données statistiques et géospatiales.

4. La Commission est invitée à prendre note des progrès réalisés par le Groupe d'experts dans l'intégration des données statistiques et géospatiales et à approuver la décision 9/106 du Comité d'experts concernant l'adoption du Cadre statistico-géospatial mondial.

II. Le Cadre statistico-géospatial mondial

5. Lors du Forum mondial sur l'intégration des données statistiques et géospatiales tenu en août 2014, il a été jugé urgent d'établir un mécanisme tel qu'un cadre statistico-géospatial mondial pour faciliter l'application de stratégies cohérentes en matière de production et d'intégration des données géostatistiques.¹

6. Le Cadre statistico-géospatial mondial a été élaboré pour répondre à ce besoin. D'envergure mondiale, il permet d'intégrer diverses données émanant tant des statisticiens que des spécialistes de l'information géospatiale. Grâce à l'application des cinq principes et des éléments clefs complémentaires sur lesquels il est fondé, le Cadre permet la production de données statistiques géospatiales harmonisées et normalisées. Les données ainsi obtenues peuvent ensuite être intégrées à d'autres données, statistiques et géospatiales notamment, afin d'orienter et de faciliter la prise

¹ Voir http://ggim.un.org/meetings/2014-Global_Forum/documents/Summary-Report%20of%20the%20Global%20Forum.pdf.

de décisions fondées sur des données, le but étant d'appuyer les progrès dans la concrétisation des priorités de développement à l'échelle locale et nationale et des programmes mondiaux, tels que la série de recensements de la population et des logements de 2020 et le Programme 2030.

7. Après des travaux approfondis, au cours desquels il a sollicité des recommandations de la Commission, qui représente la communauté des statisticiens, et du Comité d'experts, qui représente celle des spécialistes de l'information géospatiale, et tenu compte des directives formulées par ces deux entités, le Groupe d'experts a répondu au besoin urgent susmentionné en élaborant le cadre, qui sera soumis à la Commission en tant que document de référence accompagnant le présent rapport.

8. Dans le rapport qu'il a présenté au Comité d'experts à sa neuvième session, le Groupe d'experts a décrit en détail la manière dont le Cadre avait été élaboré, affiné et achevé, y compris la vaste consultation organisée à l'échelle mondiale, à l'occasion de laquelle 75 réponses ont été reçues de 64 États Membres et États observateurs et de 3 entités régionales. Dans de nombreux cas, des entités nationales chargées de l'information géospatiale et des organismes nationaux de statistique ont soumis des communications conjointes. Au total, 31 réponses ont été reçues de pays développés et 41 de pays en développement. Plus précisément, 49 réponses émanaient d'organismes nationaux de statistique, dont 32 appartenant à des pays en développement.

9. Afin d'assurer l'intégration des bonnes pratiques et l'actualisation des connaissances, le Cadre est conçu comme un document évolutif placé sous la responsabilité du Groupe d'experts. Ce dernier utilisera son wiki pour affiner en permanence le cadre, proposer des contenus supplémentaires pour appuyer les efforts d'application à l'échelle nationale et régionale et mettre à disposition un mécanisme permettant de faciliter les efforts d'intégration des données statistiques et géospatiales.² Le wiki est une plateforme collaborative qui permet aux États Membres et à d'autres parties de consulter et de partager librement les documents du Groupe d'experts.

10. On trouvera ci-après de plus amples informations sur l'avenir du cadre, notamment ce qui concerne la promotion de son utilisation, l'élaboration de guides d'application et l'état d'avancement de son application.

III. Neuvième session du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

11. Dans sa décision 9/106, adoptée à sa neuvième session, le Comité d'experts a accueilli avec satisfaction le rapport du Groupe d'experts et pris note des résultats substantiels obtenus pour appuyer l'intégration statistique et géospatiale, réaliser les priorités nationales et les programmes mondiaux de développement et promouvoir le Cadre statistico-géospatial mondial sous la direction de l'Australie et du Mexique. Le Comité a adopté le Cadre statistico-géospatial mondial, encouragé les comités régionaux de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale à aider les États Membres à poursuivre leurs activités de sensibilisation et de promotion concernant le Cadre et invité instamment à appliquer ce dernier, moyennant notamment la participation aux divers cadres et initiatives régionaux d'intégration géostatistique.

12. Le Comité d'experts a demandé au Groupe d'experts de poursuivre ses travaux visant à élaborer des orientations pour promouvoir, faire connaître et appliquer le Cadre et à fournir un appui en la matière, ainsi que ses travaux sur l'intégration et la

² <https://unstats.un.org/wiki/display/ISGI>.

coordination des données statistiques et géospatiales, en particulier en ce qui concerne les objectifs de développement durable et la série de recensements de la population et des logements de 2020, et a encouragé les États Membres et les autres parties prenantes à participer et à contribuer à ces activités importantes.

IV. Sixième réunion du Groupe d'experts

13. La sixième réunion du Groupe d'experts s'est tenue à Manchester les 8 et 9 octobre 2019, sous le patronage du Gouvernement du Royaume-Uni, par l'intermédiaire de l'Office for National Statistics and Ordnance Survey. Y ont participé 27 personnes représentant 14 États Membres (Allemagne, Australie, Canada, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Irlande, Koweït, Mexique, Namibie, Norvège, Pologne, Royaume-Uni et Suède), des organisations régionales et internationales (Association cartographique internationale et Eurostat) et la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat.

14. Les débats du Groupe d'experts ont porté sur l'adoption du Cadre par le Comité d'experts, l'élaboration d'un plan de travail pour 2020-2022, l'analyse des modalités de travail actuelles, ce qui a notamment donné lieu au lancement de discussions sur la révision du mandat du Groupe et la nomination de nouveaux coprésidents (Allemagne et Namibie), et l'examen des mesures prises par le Groupe concernant la série de recensements de la population et des logements de 2020 et le Programme 2030.

A. Progrès accomplis dans l'intégration des données statistiques et géospatiales

15. Si l'adoption du Cadre a marqué un tournant pour le Groupe d'experts, des progrès importants ont également été réalisés dans d'autres domaines de travail. La réunion a facilité le partage des connaissances et des bonnes pratiques. En outre, elle a permis de tirer des enseignements de l'application du Cadre, d'obtenir des régions des informations actualisées, de recenser les besoins des pays en développement en matière d'intégration des données statistiques et géospatiales et de diffuser des études de cas examinant la manière dont la collaboration internationale permet de disposer de données statistiques et géospatiales de meilleure qualité.

16. L'un des principaux objectifs du Groupe d'experts est de favoriser la collaboration internationale pour appuyer le développement des capacités dans les pays en développement. La réunion a donné l'occasion de débattre de la manière dont le Groupe d'experts peut appuyer la coordination des efforts de développement des capacités nationales et régionales pour renforcer l'intégration des données statistiques et géospatiales et réduire le chevauchement des tâches. Pour ce faire, la première étape consiste à traduire les produits et les travaux du Groupe d'experts : des membres s'occupent actuellement de réaliser des traductions du Cadre en arabe, en français et en espagnol. Le Groupe d'experts invite instamment ses membres et la Commission à soutenir la traduction du Cadre dans d'autres langues afin de veiller à ce que celui-ci soit connu du plus grand nombre possible et qu'il soit aussi accessible que possible pour les pays.

17. Afin d'appuyer les travaux en cours du Groupe d'experts, les coprésidents ont créé un groupe directeur composé des coprésidents (Allemagne et Namibie), de l'Australie, du Mexique et du secrétariat. Le groupe directeur s'appuiera sur le plan de travail, texte important issu de la réunion, qui contribuera à orienter les travaux du Groupe d'experts au cours de la période 2020-2022.

B. Élaboration du plan de travail du Groupe d'experts pour 2020-2022

18. Pour répondre aux besoins en constante évolution des statisticiens et des spécialistes de l'information géospatiale, compte tenu des priorités et des programmes de développement nationaux, régionaux et mondiaux (tels que le cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et les cibles du Programme 2030), le Groupe d'experts a élaboré un plan de travail lui permettant de se repositionner dans l'optique de l'élaboration de supports d'aide à l'application et de fournir aux pays des orientations essentielles s'agissant de l'utilisation de ses produits. Les activités prévues sont les suivantes :

a) Examiner son mandat révisé (activité devant être entreprise et achevée par le Groupe d'experts) ;

b) Examiner le Cadre intégré de l'information géospatiale dans la perspective du Cadre statistico-géospatial mondial, ce qui implique notamment :

i) d'assurer la remontée de l'information pendant la consultation mondiale sur le guide d'application sur le Cadre intégré de l'information géospatiale (activité qui sera entreprise par le Groupe d'experts) ;

ii) d'identifier les articulations entre les voies stratégiques du Cadre intégré de l'information géospatiale et du Cadre statistico-géospatial mondial et d'élaborer des documents expliquant les relations entre ces cadres statistiques et géospatiaux clefs (sous la direction de l'Australie et de l'Irlande ; l'objectif est d'examiner les résultats de ces travaux d'ici le milieu de l'année 2021) ;

c) Élaborer une stratégie de communication permettant de faire en sorte que les réalisations du Groupe d'experts soient mieux connues, valorisées et diffusées ;

d) Établir les trois équipes spéciales recensées ci-après, lesquelles travailleront jusqu'au milieu de l'année 2021, sous la supervision régulière du groupe directeur :

i) l'équipe spéciale chargée du renforcement des capacités : elle doit dresser le bilan des activités d'intégration des données statistiques et géospatiales afin de réduire les doublons, de promouvoir la coordination des projets et de faciliter le recensement des bonnes pratiques. Dirigée par la Suède et la Norvège, l'équipe spéciale a pour objectif de livrer ses produits d'ici le milieu de l'année 2021 ;

ii) l'équipe spéciale chargée de la protection de la vie privée et de la confidentialité : elle doit élaborer des directives et des recommandations tenant compte des questions émergentes relatives à la protection de la vie privée et à la confidentialité dans le domaine des données statistiques et géospatiales. Dirigée par la France, l'équipe spéciale a pour objectif de livrer ses produits d'ici le milieu de l'année 2021 ;

iii) l'équipe spéciale chargée des principes du Cadre statistico-géospatial mondial ; elle doit préparer des directives, des recommandations et des études de cas pour appuyer l'application du Cadre. Sous la supervision du groupe directeur, l'équipe spéciale répartira ses travaux en trois volets : géocodage (sous la direction des coprésidents), informations géographiques communes (sous la direction du Canada) et interopérabilité (sous la direction du Royaume-Uni) ;

e) Envisager la mise en place de mécanismes permettant d'accroître l'engagement des États Membres et leur participation au programme de travail du Groupe d'experts. Les activités menées au titre de ce domaine de travail seront

supervisées par le groupe directeur et doivent être coordonnées avec des initiatives complémentaires, notamment celles menées au niveau international et dans les régions dans le cadre de groupes de travail régionaux sur l'intégration des données statistiques et géospatiales ;

f) Appuyer l'élaboration d'études de cas portant sur des pays et des régions et illustrant les bonnes pratiques en matière d'intégration des données statistiques et géospatiales afin de renforcer l'application et le développement des capacités aux niveaux national et régional. Il s'agira d'une activité permanente, et l'ensemble des États Membres et des régions sont instamment invités à y contribuer, qu'ils soient membres ou non du Groupe d'experts.

19. Le plan de travail élaboré par le Groupe d'experts vise à permettre à ce dernier de répondre à la demande croissante de données statistiques et géospatiales intégrées, tout en favorisant la collaboration avec l'écosystème des données au sens large. Les coprésidents invitent instamment les États Membres à se porter volontaires pour participer aux travaux du Groupe d'experts et à soutenir ce dernier en lui fournissant des ressources pour lui permettre de réaliser pleinement son potentiel.

C. Révision du mandat du Groupe d'experts

20. Afin de réaliser son ambitieux plan de travail, et conscient que des travaux complémentaires sont actuellement menés dans le cadre de l'écosystème des données au sens plus large, le Groupe d'experts a révisé son mandat.

21. Le mandat révisé répertorie les domaines de travail dans lesquels le Groupe d'experts s'investira à l'échelle mondiale, notamment l'harmonisation de ses travaux avec les travaux en cours du Cadre intégré de l'information géospatiale et du groupe de travail dans le domaine statistique de l'Open Geospatial Consortium. Au niveau régional, il s'agira notamment de soutenir des initiatives régionales, telles que les projets GEOSTAT et MEGA. Estimant que l'adoption du Cadre est un résultat essentiel de son mandat initial, le Groupe d'experts a révisé et affiné ses objectifs pour s'acquitter du mandat renforcé que lui a confié la Commission dans sa décision [48/108](#), adoptée à sa quarante-huitième session, en mars 2017, à savoir assurer la coordination globale de toutes les activités d'intégration des données statistiques et géospatiales.

22. Après l'intégration de premières révisions apportées lors de la réunion, le mandat a été diffusé pour consultation au sein du Groupe d'experts et achevé, et il sera fourni comme document de référence.

D. Harmonisation avec les autres initiatives et travaux de la Commission

23. En examinant l'écosystème des données au sens large, le Groupe d'experts a étudié les progrès récents réalisés dans les architectures d'entreprises statistiques, notamment le Modèle générique du processus statistique opérationnel, et la manière dont une architecture commune pour les informations statistiques géospatiales peut être élaborée. En Europe, cela a appuyé les travaux visant à créer des ensembles de données paneuropéens qui permettront une analyse comparative de différents niveaux géographiques, qu'ils soient administratifs ou reposent sur un quadrillage, au sein des pays et entre les différents pays.

24. Au sein même du Groupe d'experts, on trouve des exemples de coopération Nord-Sud entre des organismes nationaux de statistique. Le Groupe d'experts est conscient qu'il est idéalement placé pour favoriser la coopération Sud-Sud afin de

faciliter le développement des capacités de manière adaptée au contexte local. Par l'intermédiaire de son équipe spéciale chargée du renforcement des capacités, il élaborera des outils permettant de renforcer l'intégration des capacités mondiales, régionales et nationales en matière de statistiques et d'information géospatiale. Cela renforcera sa capacité non seulement à appliquer le Cadre, mais aussi à assurer la promotion et la diffusion d'autres éléments pertinents.

V. Application du Cadre statistico-géospatial mondial

A. Application au niveau régional

25. L'application du Cadre se fait dans le contexte d'une prise de conscience accrue de l'urgente nécessité de disposer d'informations statistiques et géospatiales intégrées. Le Cadre est déjà largement connu aux niveaux national et régional, et bien qu'il n'ait été adopté qu'en août 2019, ses cinq principes ont été approuvés par la Commission dans sa décision 48/108, adoptée à sa quarante-huitième session, à l'issue d'une consultation mondiale menée en 2016.

26. À l'échelle régionale, des groupes de travail ont été constitués avec pour mission de se concentrer sur les efforts d'intégration des données statistiques et géospatiales faits au niveau de chacun des comités régionaux de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. En outre, le Cadre est appliqué à l'échelle régionale en Europe (GEOSTAT 3, et une nouvelle itération, GEOSTAT 4, est en préparation), dans les Amériques (MEGA) et en Afrique (Cadre statistique spatial africain).

27. L'application du Cadre au niveau régional est facilitée par les résolutions et déclarations des communautés intergouvernementales chargées de la statistique et de l'information géospatiale en Afrique³, dans les Amériques⁴ et en Asie et dans le Pacifique⁵, lesquelles préconisent, indépendamment les unes des autres, d'harmoniser l'application au niveau régional et le développement au niveau mondial. Ce contexte est propice au développement et au partage de bonnes pratiques, favorise l'apprentissage entre pairs et, en fin de compte, permet une meilleure communication et une meilleure coordination entre les initiatives mondiales et les initiatives régionales.

28. Le Groupe d'experts prend note de ces résolutions et déclarations. En outre, il invite instamment les États Membres à participer et à contribuer à ses travaux futurs et à adopter le Cadre.

³ Dans le projet de rapport sur les travaux de la cinquième réunion régionale du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, tenue à Kigali du 18 au 22 novembre 2019, les États Membres ont réaffirmé qu'il était indispensable de progresser vers l'adoption du Cadre statistico-géospatial mondial et du Cadre statistique spatial africain et d'intégrer de manière harmonieuse l'information géospatiale, les statistiques et les données sectorielles au niveau des pays.

⁴ Conférence statistique des Amériques, Déclaration sur l'intégration des données géospatiales et statistiques entre la Conférence statistique des Amériques de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et le Comité régional Amériques de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. Disponible en anglais à l'adresse <https://cea.cepal.org/10/sites/cea10/files/cea.10-declaration-integration-geospatial-information.pdf>.

⁵ Comité régional Asie-Pacifique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, résolutions adoptées à la huitième réunion plénière du Comité régional, Canberra, 3-5 novembre 2019. Disponible à l'adresse www.un-ggim-ap.org/meetings/pm/8th/201911/Resolutions_8%20Plenary_UN-GGIM-AP.pdf.

B. Appuyer la série de recensements de la population et des logements de 2020 et le Programme de développement durable à l'horizon 2030

29. Dans le rapport qu'il a présenté à la Commission en 2018 (E/CN.3/2018/33), le Groupe d'experts a recommandé que les données sur des unités statistiques soient systématiquement collectées en même temps qu'une indication géographique ou associées à une telle indication, ce qui permettrait idéalement d'établir dans chaque cas des coordonnées géospatiales comportant des valeurs X et Y. Cette recommandation était fondée sur la liste des conditions à remplir en matière de collecte de données à chaque étape du processus de recensement, de la préparation et de la collecte à l'analyse et à la diffusion. Cette recommandation s'avère par ailleurs particulièrement pertinente au regard du Programme 2030, pour lequel on a besoin de statistiques géospatiales afin de produire les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable.

30. Cette perspective fournit au Groupe d'experts un canevas utile pour faciliter l'échange de connaissances entre pairs, le renforcement des capacités et la prestation d'une assistance technique aux projets de développement dans le cadre de son futur plan de travail. Le Groupe d'experts formulera des recommandations et des directives pour appuyer l'utilisation de données statistiques géospatiales, en veillant à ce que les préoccupations actuelles en matière de protection de la vie privée et de confidentialité soient prises en compte. Cela facilitera l'analyse et la diffusion des données statistiques issues de la série de recensements de la population et des logements de 2020, ce qui en retour permet d'appuyer les programmes de développement nationaux et mondiaux.

31. En outre, le Groupe d'experts s'efforcera de promouvoir et de diffuser ses travaux futurs et de les harmoniser avec ceux menés dans le cadre d'autres initiatives, tels que ceux du groupe de travail sur le domaine statistique de l'Open Geospatial Consortium, le Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle, le Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages et le Groupe de travail sur l'information géospatiale du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, conformément à son mandat aux termes desquels il a vocation à assurer la coordination générale de toutes les activités dans le domaine de l'intégration des données statistiques et géospatiales.

VI. Conclusions et perspectives

32. Dans sa décision 9/106, adoptée en août 2019, le Comité d'experts a adopté le Cadre statistico-géospatial mondial, qui constitue une importante passerelle permettant l'intégration d'un éventail de données provenant à la fois des communautés géospatiales et statistiques. Grâce à l'application de ses cinq principes et des éléments clefs complémentaires, le Cadre permet la production de données statistiques géospatiales harmonisées et normalisées pour faciliter la prise de décisions fondées sur des données.

33. Le Groupe d'experts considère que l'adoption du Cadre marque un tournant pour les statisticiens et les spécialistes de l'information géospatiale, ainsi qu'une occasion de favoriser et de renforcer les activités et les programmes d'intégration aux niveaux mondial, régional et national. En conséquence, la Commission est invitée à approuver la décision 9/106 du Comité d'experts. Dans ses travaux et son programme pour l'avenir, le Groupe d'experts met désormais l'accent sur le développement de ressources permettant d'appuyer l'application du Cadre, tout en soutenant les efforts

déployés à plus large échelle pour diffuser et intégrer les données statistiques et géospatiales.

34. Pour atteindre ces buts et objectifs, le Groupe d'experts a révisé son mandat et élaboré un plan de travail ambitieux pour 2020-2022, sous la direction de l'Allemagne et de la Namibie. Il remercie en outre l'Australie et le Mexique, sous la direction desquels des étapes importantes ont été franchies et des travaux essentiels réalisés.

35. Grâce aux efforts du Groupe d'experts, le Comité d'experts poursuit sa collaboration avec la Commission de statistique en vue de favoriser l'application du Cadre statistico-géospatial mondial, qui a vocation à être un mécanisme cohérent d'intégration des données statistiques et géospatiales.

VII. Mesures que la Commission de statistique est invitée à prendre

36. La Commission est invitée à :

a) **approuver la décision 9/106 du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale concernant l'adoption du Cadre statistico-géospatial mondial ;**

b) **prendre note du rapport du Groupe d'experts, notamment des progrès réalisés dans l'intégration des données statistiques et géospatiales, ainsi que du mandat révisé et du plan de travail du Groupe pour 2020-2022.**
